

**Consultation octobre 2006
Plate Forme " Patrimoine"
fiche action**

Intitulé de l'action : Observatoire de l'Allier

Localisation / territoire : Ensemble du Val d'Allier

Maître d'ouvrage pressenti :

- Etablissement Public Loire (dans la phase de préfiguration)
- Structure ad hoc pour la mise en œuvre.

Description du projet :

- Coordonner et **mettre en cohérence les observations déjà réalisées** par les différents acteurs, dans une **approche interdisciplinaire**.
- Etendre **les observations** aux domaines jusqu'alors absents des analyses concourant à la préservation à la gestion et à la mise en valeur de la rivière (ex : **socio-économie de l'agriculture** et de l'habitat).
- Etablir les **passerelles** nécessaires avec les domaines de la **recherche** et de la **formation** axés sur la connaissance et la gestion du milieu fluvial, au niveau régional, national et européen. (cf P.P.F. « rivière Allier » de l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand).
- Apporter aux acteurs du Plan Loire et aux Collectivités un suivi scientifique régulier des différents aspects de l'évolution de l'Allier **pour l'aide à la décision, l'expérimentation et l'évaluation des actions**. (ex. SAGE).
- Développer une **culture partagée**, à la fois scientifique, environnementale et socio-économique, propre à **fédérer la société civile** (en particulier : milieu associatif et collectivités) autour des enjeux de préservation et de prévention liés à la rivière.
- Favoriser l'information et la **sensibilisation du grand public**, à la fois en continu sur le long terme et occasionnellement par le suivi en direct d'évènements marquants (crues, migrations, actions exemplaires...).

Critères d'éligibilité :

Projet accepté et partagé entre de nombreux acteurs, lisible et évaluable rapidement au regard d'objectifs précis (sensibilisation inondation, rapprochement et coordination des acteurs, lien recherche/gestion/formation, aide à la décision des projets,...). Démarche innovante et reproductible (croisement d'indicateurs environnementaux et socio-économiques) cohérent avec les autres plates formes concernées.

Critères de globalité : interface avec les plates formes « Eaux Espaces Espèces », « Prévention des Inondations » et « Recherche, Informations, Données »
Cohérence avec les démarches SAGE Allier amont et aval.

Déroulement et phasage :

Prévision début de l'action : 2007/2008

Descriptif du phasage éventuel :

- 1^{ère} phase (2007/2008): concertation des acteurs, définition des enjeux prioritaires, conception de l'organisation de l'observatoire, contractualisation avec les fournisseurs de données existants, identification des domaines non couverts et orientation des programmes de recherche extérieurs.
- 2^{ème} phase (2009/2012): préfiguration de l'observatoire par la coordination des acteurs, la mise en cohérence des données, la mise en œuvre des indicateurs, leur mise à disposition au profit des acteurs et chercheurs, les premières synthèses à destination du public.
- 3^{ème} phase (2012/2013): évaluation des premiers résultats de l'observatoire à la fois sur le plan scientifique, sur le plan de la gestion, et sur le plan de la sensibilisation publique. Actualisation des objectifs et réorientation des priorités assignées à l'observatoire et à ses partenaires.

Degré de maturité du projet ou de l'action :

Le 2^{ème} Plan Loire a permis l'élaboration par **l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire Grandeur Nature d'un « Protocole de suivi pluridisciplinaire de l'Allier »**, basé sur l'analyse des suivis existants, sur la définition des compléments de suivi à obtenir, et sur la recherche de performance par une coordination scientifique.

Cette étude a démontré que près de la moitié du coût d'un tel dispositif d'observation était déjà dépensé à travers les suivis réalisés par les différents acteurs, et cela sans lien entre eux et sans évaluation globale.

Par ailleurs, la mission scientifique Loire Nature menée par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels a dressé le bilan (15.07.2005) de l'identification des détenteurs de données faune-flore, dans le cadre de la mise en place d'un observatoire/centre de ressources du patrimoine naturel remarquable de la Loire et de ses affluents.

Enfin, le milieu institutionnel et associatif loco-régional, réuni le 21 juin 2006 à l'initiative de l'association Allier Sauvage, a conclu à l'intérêt de prolonger ces deux démarches par la mise en œuvre d'un véritable **observatoire spécifiquement dédié à la rivière Allier, considérant son caractère exceptionnellement préservé à l'échelle du bassin de la Loire** et la nécessité pour maintenir celui-ci, d'encadrer les actions futures par une démarche exemplaire de suivi rigoureux.

Compte-tenu du contexte actuel, et après avis des responsables de la Région Auvergne, il est proposé que le portage de cet observatoire, au moins dans sa phase de préfiguration, soit assuré par l'Etablissement Public Loire, déjà chargé de l'animation de la procédure d'élaboration du SAGE Allier aval, dont le suivi serait grandement facilité par le travail de l'observatoire.

Un des intérêts majeurs de l'observatoire de l'Allier sera de faire partager les connaissances acquises au plus grand nombre dans le but d'alimenter la concertation publique relative aux politiques de préservation et de mise en valeur et de développer un intérêt respectueux pour la rivière. **L'implantation physique de la structure chargée de l'animation, de la coordination, de la synthèse et de la diffusion de l'observatoire au sein de la Maison de la Rivière Allier projetée part ailleurs, constituerait un facteur déterminant pour le développement de la démocratie participative visée par les directives européennes.**

Coût prévisionnel total : 2 400 000€ (dont 1.000.000 € financés à travers les observations déjà réalisées).

Dont

- 2007 : 50.000 €
- 2008 : 350.000 €
- 2009 : 500.000 €